



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier à **MONTPELLIER, 14, rue Henri René**, le lot 1 : au rez-de-chaussée **UN LOCAL COMMERCIAL AVEC CAVES** d'une superficie de 47,57 m² et 86,16 m² de surface annexe, cadastré section EW, No 81 pour 1 a 25 ca.

Inoccupé.

MISE A PRIX : 40.000 €

avec faculté de baisse du ¼ puis de la moitié

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le vendredi 22 mars 2019 à 9 h

ADJUDICATION LE LUNDI 1er AVRIL 2019 à 14 h et suivantes au besoin

PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER, place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

Maître Philippe PERNAUD-ORLIAC, mandataire judiciaire, domicilié ès-qualités, 27, rue de l'Aiguillerie, 34000 MONTPELLIER,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Franck DENEL, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 19/00013).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

Il s'agit d'un local commercial en rez-de-chaussée situé en cœur de ville de MONTPELLIER.

L'accès se réalise au moyen d'une entrée principale en rez-de-rue, actuellement condamnée suite à un incendie.

Le local se compose au rez-de-chaussée de trois pièces, des sanitaires et un placard.

On accède au sous-sol par un escalier en pierres.

Un dégagement permet l'accès à un espace d'accueil avec bancs carrelés, puis à une pièce intégralement carrelée équipée d'un jacuzzi bâti et d'une douche, une autre pièce également équipée d'un jacuzzi et d'une douche, une nouvelle pièce à fonction indéterminée, puis une dernière pièce équipée d'un sauna.

Le syndic est bénévole.